

## ÉLECTION DU COMITÉ TECHNIQUE DE LYON I Scrutin du 20 octobre 2011

Le comité technique de Lyon 1 (CT) concerne toutes les catégories de personnels, et toutes les catégories de personnels votent au CT (Université, CNRS, ...).

De par leur adhésion aux valeurs de Solidaires, et grâce au travail commun régulier de nos syndicats, **nos élus ont pour mission et seront à même de défendre les intérêts de tous les personnels, titulaires et contractuels**, loin des pratiques corporatistes : l'inter-catégoriel est une des bases de notre syndicalisme.

### Mais à quoi sert le CT ?

Instance **uniquement consultative**, le CT ne décide pas de la politique de l'établissement, domaine du CA, voire du seul président depuis la LRU (dont nous exigeons toujours l'abrogation). L'utilité éventuelle du CT ne repose que sur la volonté de négociation du président – ou son absence. Pour nous, ce n'est pas un lieu de contre-pouvoir, mais surtout un lieu d'information.

Car tous les projets susceptibles d'avoir des répercussions sur le personnel doivent être présentés devant le CT, en particulier la politique de **gestion des "ressources humaines"** (externalisation ou restructuration de services, avenir des contractuels, la modulation des services des enseignants ....), les problèmes d'hygiène et sécurité, les conditions de travail, les critères de répartition des primes, etc...

### Alerter afin d'agir ensemble !

Dans le contexte de la révision générale des politiques publiques (RGPP), de la suppression massive de postes de fonctionnaires, de la pénurie budgétaire organisée, de la mise en concurrence des établissements, des structures et des personnels, pour nous, participer au CT est un moyen d'alerter les personnels et les étudiants de tout projet qui irait à l'encontre d'un service public gratuit et de qualité pour tous. **Voter pour notre liste c'est affirmer avant tout que nous n'avancerons sur nos revendications que par des luttes collectives.**

Les élections aux comités techniques détermineront **la représentativité des syndicats**.

Les possibilités d'actions d'un syndicat jugé non représentatif pourraient être à l'avenir limitées : préavis de grève invalidés, organisations de formations ou d'heures d'informations syndicales refusées, pas d'accès à l'information ....



Engagée dans les luttes sociales de ces dernières années, dans le mouvement altermondialiste et les forums sociaux, SOLIDAIRES fait le pari de la construction d'un syndicalisme liant défense immédiate des salariés et engagement dans le mouvement de contestation de l'ordre néolibéral. SUD éducation et SUD recherche, membres de SOLIDAIRES, proposent un syndicalisme de lutte, intercatégoriel, qui combat la précarité, revendique de vrais moyens pour l'enseignement et la recherche publics, et se positionne pour la démocratie réelle dans les établissements. Sur Lyon 1, nous nous sommes rencontrés lors de nombreux combats : mouvement sauvons la recherche de 2004, lutte contre le contrat première embauche (CPE) en 2006, mouvement universitaire de 2009, luttes pour nos retraites, combats contre la précarité, lutte contre tous les ex (Idex, Labex, Chaires d'ex ...) ...

Au sein de SOLIDAIRES nous revendiquons la création des postes nécessaires à la titularisation de tous les personnels contractuels et une politique de rattrapage et de pérennisation des moyens nécessaires à un service public de qualité pour tous, avec de bonnes conditions de travail et de rémunération pour l'ensemble des personnels.

#### Face :

- aux **politiques d'individualisation** des carrières et des salaires et à la gestion locale, qui s'opposent aux droits statutaires des agents et qui provoquent partout inégalités et amertume ;
- à la mise en œuvre des **mesures managériales** impulsées depuis la LRU et l'autonomie, qui ne visent qu'à opposer les personnels entre eux et à démolir le travail de chacun par des restructurations autoritaires incessantes et des évaluations qui n'évaluent que la propension à rester dans le rang ;
- au développement de la **hiérarchie** tous azimuts qui se substitue implacablement aux processus démocratiques qui devraient être à l'œuvre dans la politique universitaire ;

**nous défendons, au CT comme en toutes circonstances,** les revendications liées

- au **maintien du Service Public** qui offre à tous une pluralité des disciplines non liée aux critères d'excellence ou de rentabilité et qui assure la transmission des connaissances validée par les diplômes nationaux ;
- à la **défense du statut de la Fonction Publique d'Etat** pour tous les personnels et à la **lutte contre la précarité** ;
- à la **gestion démocratique** de tous les services et à l'**indépendance** de tous les personnels dans leur travail ;

**et au CT, comme ailleurs, nous nous battons :**

- pour l'amélioration immédiate de la situation des collègues contractuels (titularisation, précédée d'un CDI lorsqu'elle ne peut être immédiate, déroulement de carrière et rémunération équivalents à ceux des titulaires, ...) ; (Solidaires, seule avec la FSU, s'est opposée dès le début à l'escroquerie que représente le protocole « Baroin-Tron ».)
- contre les politiques d'individualisation des carrières et des salaires, les primes au rendement, les primes « selon la manière de servir » ...;
- contre toute surcharge de travail ;
- contre toute modulation à la hausse des services d'enseignement ;
- pour la répartition des moyens sur l'ensemble des composantes et des disciplines, pour le maintien de tous les champs disciplinaires ;
- contre les directives managériales, contre les projets de l'administration suivant à la lettre des cadrages bidons et tardifs du gouvernement (ou même les anticipant), contre la mise en place de progiciels abscons ... ;
- pour la pluralité syndicale, qui irrite autant le gouvernement que certains syndicats, pour la liberté de tous les agents à s'unir et agir pour se faire entendre.

